Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 91 (1946)

Heft: 9

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

No 9

Pour la Suisse:
1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger:
1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

Prix du numéro: fr. 1.50.

RÉDACTION: Colonel-brigadier Roger Masson.

ADMINISTRATION: Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèq. post. II. 5209

ANNONCES: Société de l'Annuaire Vaudois S. A., Rue de la Tour 8, Lausanne

Quand la grande muette se met à parler

« Qui ne sait se taire, nuit à son pays »

La polémique qui sévit actuellement dans la presse à propos de questions militaires cause un tort considérable à l'Armée dont elle sape la discipline qui en fait la force principale.

Il suffit d'avoir le moindre contact avec des officiers, des sous-officiers et des soldats pour s'en rendre compte.

Ces articles constituent, qu'on le veuille ou non, une propagande contre le devoir militaire; ils découragent les bien intentionnés et incitent ceux qui le sont moins à la désobéissance. Il n'est que de constater la mentalité actuelle de certains officiers, en service et hors service, ou le nombre toujours plus grand d'officiers qui cherchent à se dérober, sous des prétextes insuffisants ou même inadmissibles, à des services légaux d'une durée de quelques jours : les cours d'officiers I/46, par exemple.

Les articles des journaux dits « bourgeois » ou « de droite », que les lecteurs croient d'ordinaire pouvoir prendre au sérieux,

1946 27